



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le vendredi 17 avril 2020 à 10 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

Sont présents: Monsieur le conseiller Vincent Dufresne, vice-président

Monsieur le maire Régis Labeaume

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Yvon Bussières	Rémy Normand
Anne Corriveau	Patrick Paquet (partie de séance)
Alicia Despins	Jean Rousseau
Raymond Dion	Marie-Josée Savard
Jérémy Ernould	Dominique Tanguay
Jean-François Gosselin	Suzanne Verreault
Pierre-Luc Lachance	Steeve Verret
Sylvain Légaré	Émilie Villeneuve
Stevens Mélançon	Patrick Voyer
Michelle Morin-Doyle	

Sont également présents: Monsieur Luc Monty, directeur général
M^e Sylvain Ouellet, greffier
M^e Julien Lefrançois, assistant-greffier

Est absente: Madame la conseillère Geneviève Hamelin, présidente

Ouverture de la séance

À 10 heures, monsieur le vice-président du conseil constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.*

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

L'avis de convocation ainsi que les certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

CV-2020-0321 Adoption de l'ordre du jour

Conformément à l'article 32 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, les membres du conseil consentent à l'unanimité de suspendre certaines règles de procédure prévues audit Règlement, et ainsi retirer de l'ordre du jour la période de questions des citoyens au point 3.

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussièrès,

appuyée par madame la conseillère Anne Corriveau,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la ville, tel que modifié.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Adoption des résolutions

Monsieur le conseiller Patrick Paquet se joint à la séance. Il est 10 h 05.

CV-2020-0322 Autorisation de soumettre au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec relative au *programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 - DE2020-119

Madame la conseillère Marie-Josée Savard, ainsi que messieurs les conseillers Sylvain Légaré et Yvon Bussièrès déclarent qu'ils ont directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, ils s'abstiendront de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Monsieur le conseiller Yvon Bussièrès mentionne la nature générale de son intérêt dans le dossier.

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, relative au *programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, selon des conditions conformes à celles mentionnées au contrat de prêt joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions des citoyens

Ce sujet a été retiré à l'adoption de l'ordre du jour.

CV-2020-0323 Clôture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 37 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722 et, sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Paquet, appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières, monsieur le vice-président déclare la séance close à 10 h 23.

Vincent Dufresne
Vice-président

Sylvain Ouellet
Greffier